



**ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RESERVE
ET DES RESERVISTES DES YVELINES**

SIRET : 808 423 479 00027

AFFILIEE A L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RESERVE
ET DES ORGANISATIONS DE RESERVISTES

PV de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AORY

du 12 septembre 2020

L'assemblée générale ordinaire de l'association des officiers de réserve et réserviste des Yvelines s'est tenue le 12 septembre 2020 au siège social de l'association, 39 rue des chantiers à Versailles.

Accueil des participants à partir de 09h30 par un petit café - croissant et émargement de la feuille de présence.

Le président ouvre la séance à 10h25.

Avant de dérouler l'ordre du jour, il propose un moment de recueillement pour un hommage à nos morts, en particulier à notre ex-vice-président Lcl(R) Loïc CONQUER et notre ex-secrétaire général Lcl(H) Daniel SAULET, ainsi qu'aux 4 soldats morts pour la France au Mali en août et septembre 2020, dont trois sont yvelinois.

Accueil des nouveaux membres et remise des pin's et clé USB de l'AORY (Col Philippe DELPONT, Lcl Thomas SPOK, Cdt Denys CHAPPET, Capitaine François REUTTER).

A. Désignations par vote du :

1. Président de séance : CF(R) Philippe JARDIN, à l'unanimité,
2. Secrétaire de séance : Lcl(R) Georges HAXAIRE, à l'unanimité,
3. Scrutateur de séance : Lcl(H) Didier MOUTON, à l'unanimité,

Le scrutateur, le Lcl(H) Didier MOUTON fait le point des personnes présentes et des pouvoirs détenus :

15 personnes en présentiel et 19 pouvoirs répartis comme suit :

- 4 pour le président CF(R) Philippe JARDIN,
- 2 pour le capitaine(R) Clément ODOT,
- 4 pour le Lcl(R) Georges HAXAIRE,
- 5 pour le LV(H) Marcel FARGE,
- 4 pour le Lcl(H) Didier MOUTON.

Soit 32 votes possibles sur les 38 membres de l'association à jour de cotisations 2020.

Conformément aux statuts de l'association, le quorum est atteint et l'assemblée générale ordinaire peut se tenir normalement.

B. Déroulement de l'ordre du jour (CF. PTT)

Aucune remarque concernant cet ordre du jour n'est formulée par les participants, il peut être déroulé normalement.

1. Rapport sur le moral (clip)

Diffusion du clip de 14 mn monté par le secrétaire général, qui est chaleureusement apprécié par les présents (applaudissements)

Le président complète ce clip par l'annonce des heureux événements de notre association, à savoir, 4 nouveaux membres inscrits en 2020, le mariage de Clément ODOT et l'inscription à la session IHEDN de Fabien SIGUIER.

Vote du rapport moral : à l'unanimité pour ce rapport moral

2. Rapport financier 2019 (document en appui)

Déroulement et commentaires/explications du bilan financier par le trésorier.

Les résultats budgétaires n'entraînent pas de commentaires proprement dit et la comptabilité est saine.

Commentaires particuliers concernant :

- De la part du secrétaire général, la cotisation annuelle à l'UNOR qui est passé de 9 à 11 € en 2020, qui ampute de 2 € supplémentaires notre cotisation AORY,
- Baisse très sensible des ressources à la suite de la défection des membres du 24^{ème} RI, ce qui pose la question de savoir si les 1 000 € qui leur sont réservés sur notre budget restent d'actualité (remarque du Lcl(R) SPOK),
- Faut-il développer le lien social et accepter des nouveaux membres en particulier les veuves de nos adhérents sous le nom de "membres associés". La réponse est "oui" et sera prise en compte dans le cadre du Conseil d'Administration.

Vote du bilan financier : à l'unanimité pour ce rapport financier

3. Calendrier prévisionnel des activités (document en appui)

Commentaires au vu du calendrier proposé :

- *Le ravivage de la Flamme du 14 octobre se déroulera en format réduit (sans participants des communes comme les autres années). Seuls les membres de l'association pourront y assister selon le nombre autorisé par le Comité de la Flamme.*
- Le Conseil d'Administration de ce samedi 12 septembre est restreint. Il n'est pas élargi, seulement limité aux membres qui seront désignés en fin de matinée lors du renouvellement du CA,
- Activités majeures pour 2021 :
 - Le 17 avril 2021 : le centenaire de l'AORY,
 - Mi-octobre 2021 : le ravivage de la Flamme

Vote sur les activités à venir : à l'unanimité pour ce calendrier prévisionnel



4. Point sur les cotisations

Nombre cotisants 2020	38
Nombre cotisants 2019	58
Nombre cotisants 2018	63
Nombre cotisants 2017	56

Baisse très sensible des cotisations 2020 par rapport à 2019 (- 21) dû essentiellement à la défection des membres du 24^{ème} RI (turn over important, perte des contacts, non renouvellement, difficultés d'harmonisation de notre calendrier d'activités avec le leur).

Cependant, il n'y aura pas d'augmentation de la cotisation AORY en 2021 malgré la baisse du nombre de cotisants et l'augmentation la cotisation à l'UNOR.

Elle reste donc à 25 € par membres (15 € pour les jeunes du 24^{ème} RI) auquel peut s'ajouter les 18 € pour l'abonnement à la revue "Armée et Défense"

5. Renouvellement du Conseil d'Administration

Rappel :

- le nombre de membres du CA est défini en fonction du nombre de cotisants (15% de l'effectif et ≤ à 21) soit sur l'exercice 2019/2020, 9 membres possibles.
- 4 membres sont sortants : Cne(R) Clément ODOT, LV(H) Marcel FARGE, Lcl(H) Didier MOUTON et Lcl(H) Paul DUFOUR.
- 2 membres sont décédés en cours de mandat : Lcl(R) Loïc CONQUER et Lcl(H) Daniel SAULET.
- 1 membre a démissionné : Cne(R) Alexandre DÉCAMP.

- 3 membres restent en poste cette année : CF(R) Philippe JARDIN (2021), Lcl(R) Georges HAXAIRE (2021), Sgt(R) Pierre LAPORTE (2022).

Donc, possibilité d'élire jusqu'à 6 nouveaux administrateurs lors de cette AGO 2020.

9 Candidats ont postulé un poste au sein du Conseil d'administration :

- Cne(R) Clément ODOT (renouvellement)
- LV(H) Marcel FARGE (renouvellement)
- Lcl(H) Paul DUFOUR (renouvellement)
- Cdt(RC) Pascal LIENARD
- Col(H) Jean Marc BLOT
- Cdt(RC) Denys CHAPPEY
- Lcl(R) Thomas SPOK
- Col(R) Pascal JEANNE
- Col(H) Philippe DELPONT

Le président s'étonne que certains candidats au Conseil d'Administration ne soient pas à jour de leur cotisation 2020. Cela concerne le Col (H) Jean Marc BLOT et le Col(R) Pascal JEANNE.



Vote pour la validation des candidatures :

- Cne(R) Clément ODOT : votes "Pour" à l'unanimité,
- LV (H) Marcel FARGE : votes "Pour" à l'unanimité,
- Lcl (H) Paul DUFOUR : votes "Pour" à l'unanimité,
- Cdt (RC) Pascal LIENARD : votes "Pour" à l'unanimité,
- Col (H) Jean Marc BLOT : 0 vote "Pour", 3 absentions, 29 votes "Contre",
- Cdt (RC) Denys CHAPPEY : 30 votes "Pour", 2 abstentions, 0 vote "Contre",
- Lcl(R) Thomas SPOK : votes "Pour" à l'unanimité,
- Col(R) Pascal JEANNE : 0 vote "Pour", 0 abstention, 32 votes "Contre",
- Col(H) Philippe DELPONT : votes "Pour" à l'unanimité.

Il y a donc 7 candidats potentiels au poste d'administrateur.

Compte tenu du départ prévisionnel du LV (H) Marcel FARGE pour le sud de la France d'ici quelque mois, sa candidature au Conseil d'Administration n'est pas retenue malgré le vote favorable.

En commun accord, il est décidé que le LV (H) Marcel FARGE, ainsi que le Lcl(H) Didier MOUTON resteront comme "conseiller" du Conseil d'Administration. Ils passeront ainsi les consignes à ceux qui leur succéderont au poste de trésorier et de secrétaire général au sein du Conseil d'Administration et participeront activement à la préparation du centenaire de notre association.

Donc, suite aux votes, les 9 membres du Conseil d'Administration de l'AORY sont les suivants :

- CF(R) Philippe JARDIN,
- Lcl(R) Georges HAXAIRE,
- Sgt(R) Pierre LAPORTE,
- Cne(R) Clément ODOT,
- Lcl (H) Paul DUFOUR,
- Cdt (RC) Pascal LIENARD,
- Cdt (RC) Denys CHAPPEY,
- Lcl(R) Thomas SPOK,
- Col(H) Philippe DELPONT

Le nouveau CA se réunira à 14h30 ce samedi 12/09/2021 pour élire son nouveau bureau et définir les responsabilités de chacun.

6. Questions diverses

Madame Chantal SAULET, veuve du Lcl(H) Daniel SAULET souhaite rester membre de notre association.

Nos statuts permettent d'accueillir des "membres associés".

Après consultation des membres présents et représentés, le président de séance propose que l'intégration de Madame Chantal SAULET comme membre associée de notre association.

Après délibération, cette disposition est votée à l'unanimité pour 2021, sous réserve que Madame Chantal SAULET s'acquière de sa cotisation.



Le nouveau CA devra statuer pour :

- Désigner un chef de projet et un comité d'organisation pour préparer la journée du centenaire de l'AORY du 17 avril 2020 : Échéance avant fin novembre.
- Définir les modalités pratiques pour accepter les "membres associés" qui souhaiteront rejoindre l'association,
- Harmoniser notre calendrier d'activités avec celui du 24° RI.

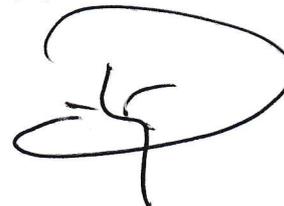
Le déroulement de l'ordre du jour étant terminé, le président JARDIN clôt cette AGO à 12h35 et invite les membres qui se sont inscrits pour le repas commun à se retrouver directement au restaurant.

Versailles, le 12 septembre 2020

Signature du président de séance
CF(R) Philippe JARDIN



Signature du scrutateur
Lcl(H) Didier MOUTON



Signature du secrétaire de séance
Lcl(R) Georges HAXAIRE

